

Analyses 2015



**Pour une fin des conflits
en Afrique centrale
Analyse et engagement citoyens**

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Commission Justice et Paix belge francophone asbl
Rue Maurice Liétart 31/6
B-1150 Bruxelles Belgique
Tél. +32 (0) 2 738 08 01
Fax: +32 (0) 738 08 00
info@justicepaix.be www.justicepaix.be

Pour une fin des conflits en Afrique centrale Analyse et engagement citoyens

Les enjeux permettant le maintien de nombreux conflits dans la région des Grands Lacs africains sont différents. Le cas de la République Démocratique du Congo (RDC) est très parlant en ces termes. Les problématiques sont nombreuses et étroitement liées l'une à l'autre. Les commissions régionales Justice et Paix se sont penchées sur cette question, pour ensuite dégager des pistes d'action citoyennes et solidaires à mettre en place.

La question est de savoir pourquoi ces conflits belliqueux¹, dévastateurs et déshumanisants persistent malgré tant d'efforts réalisés : D'où viennent-ils ? Peut-on espérer un jour la paix dans cette partie du continent ? À quelle(s) condition(s) ? La République Démocratique du Congo est, dans cette région, l'exemple qui montre la complexité des enjeux liés aux conflits : les problématiques sont nombreuses et étroitement liées l'une à l'autre. Une analyse de ce contexte est nécessaire avant de pouvoir dégager des pistes d'action cohérentes. Cette analyse est le fruit d'une réflexion collective menée par les commissions régionales Justice et Paix de Namur, Liège et Brabant Wallon, menant un projet de mobilisation autour des enjeux liés à la paix et à la démocratie en Afrique Centrale.

Les commissions régionales de Justice et Paix

Ces groupes sont composés de volontaires, ils sont actifs en Brabant Wallon, à Namur et à Liège. Ils mènent dans leur région un travail de sensibilisation et de lobbying politique sur les préoccupations de justice et de paix, en Belgique et dans le monde.

Les membres des commissions régionales participent aux choix d'orientations de l'association via une rencontre nationale annuelle et leur présence dans les instances décisionnelles de l'association (conseil d'administration et assemblée générale).

Des enjeux multiples à la base du conflit à l'Est du Congo

Manque d'une bonne gouvernance autour des ressources minières

Une première source de ce conflit se trouve dans le manque de gestion des ressources minérales dont regorgent le sol et le sous-sol de cette partie du monde, faisant l'objet de convoitise par les nationaux et les expatriés. Malgré l'incroyable richesse du sous-sol congolais, pouvant faire en sorte que tout le monde y trouve sa part, cette mauvaise gouvernance amène à une compétition meurtrière autour de ces ressources. C'est ici que

¹ Depuis la guerre menée par Kabila Joseph, alors rebelle, contre le régime dictatorial du président Mobutu en 1997, la région des Grands lacs n'a plus jamais connu de paix. Si cette guerre avait comme intention avouée la prise du pouvoir à Kinshasa, les intentions inavouées de ceux qui l'ont porté au pouvoir étaient plutôt économiques. Continuer à faire la guerre au Congo pour exploiter davantage, et sans contrôle, ses richesses, notamment les mines. Plusieurs armées de rebelles, venant et/ ou soutenus par les pays voisins, notamment le Rwanda et l'Ouganda et l'armée nationale (FARDC) s'y affrontent et endommagent les biens et les vies humaines.

s'établit le rapport de force d'abord entre les puissances internationales, et entre celles-ci et le pouvoir en place, les Hommes du pouvoir entre eux et avec une portion de la population.

Dans ce contexte, le rôle des firmes multinationales est assez parlant. Prenons la position de la "Cellule Technique de Coordination et de Planification Minières" (CTCPM), un organe conseil d'étude et de coordination des activités du secteur minier en République Démocratique du Congo². S'agissant des contrats miniers, cette cellule en parle clairement en termes du « hold-up » du siècle. D'abord parce que les multinationales s'occupent elles-mêmes de la commercialisation totale des produits et se font malheureusement encore payer pour cela. De plus, dans les contrats, elles sont exemptées d'impôts pendant 20 ans. Pour ce qui concerne la gestion et l'exploitation de ses mines, la participation congolaise est quasiment nulle. Dans tous les cas, le Congo est perdant.

Le cas de la société Anvil Mining

Anvil Mining est une compagnie minière de Toronto, propriétaire de gisements de cuivre en République Démocratique du Congo. Cette société est l'une de celles qui exploitent les mines congolaises d'après un contrat hybride signé avec la Gécamines³. La commission chargée de revisiter les contrats miniers a constaté que l'État congolais ne gagnait absolument rien sur ce contrat. La compagnie exploite le cuivre et l'argent près de Kilwa au Katanga, gisement à valeur minimale d'1 milliard 230 millions de Dollars.

Cette partie du monde devient le théâtre de concurrence et de conflits non seulement entre acteurs nationaux (dont les forces d'État et les milices armées) mais aussi entre les grandes puissances du monde. Notre positionnement est clair : la guerre à l'Est du Congo n'a rien à voir avec la multitude des tribus existantes. Ce n'est pas non plus une guerre « congolo-congolaise ». C'est une forme subtile d'agression du Congo pour mieux exploiter - dans le désordre - ses richesses.

Pourtant, les frontières ont fait que ces minerais appartiennent pour la plupart au Congo démocratique. Il revient au pouvoir en place en RDC non seulement de protéger ce qui lui appartient mais d'établir des contrats miniers respectant les intérêts tant de sa population que de ses partenaires internationaux. C'est là que le bât blesse : ces contrats ont été négociés par le pouvoir en place, au moment où le Congo était en pleine crise de légitimité. Aujourd'hui, il est question de revenir sur ces contrats dit léonins, négociés uniquement dans un but électoral pour le pouvoir et dans celui d'exploiter davantage le Congo pour les multinationales. Le combat de la société civile (dont de Justice et Paix) doit s'inscrire dans ce registre. Il est d'abord nécessaire de nous indigner sur la nature de ces contrats dont visiblement les intérêts sont unilatéraux, et ce, en défaveur du pays producteur. Secundo, il faut constituer, avec la collaboration des partenaires locaux, notamment congolais, un lobbying pour influencer les décisions et les orienter dans un sens beaucoup plus éthique. Les multinationales sont des sociétés, des firmes et entreprises occidentales qui exploitent les ressources naturelles des pays pauvres et revendent plus cher leurs produits, raffinés. Devons-nous entériner une telle injustice ? Nous plaidons pour une législation qui contraigne les entreprises actives dans le secteur à agir dans le respect de normes sociales et environnementales

²Au-delà de ce rôle, la C.T.C.P.M est aussi chargée de la conception des politiques et stratégies visant l'optimisation de l'exploitation des ressources minérales en RDC

³ Société générale des carrières et des mines, société de l'État congolais basée dans la région minière du Katanga

Forces en présence : complicité et intérêts particuliers

Une deuxième source du conflit, c'est le comportement du pouvoir en place : il se manifeste d'abord par la complicité avec ceux qui pillent le pays qu'il est censé protéger, puis par la mauvaise gestion et gouvernance du pays.

Ce qui étonne le peuple congolais, c'est la trahison du pouvoir qui collabore avec les détracteurs de ses biens et intérêts. Ce pouvoir est en effet antipopulaire. Il ne « roule » pas pour le peuple mais pour ses propres intérêts. À titre d'exemple, la guerre qui perdure dans l'Est du pays. La question est de savoir à qui elle profite. Pour de nombreux observateurs, ce sont les multinationales et le Rwanda qui tirent profit de cette situation. Lors de la mue du CNDP de groupe armé en parti politique, l'actuel Président congolais Laurent Kabila était proche de Bosco Ntaganda, une figure influente du CNDP. Mais depuis le 13 juillet 2012, la Cour pénale internationale (CPI) a déposé un deuxième mandat d'arrêt contre l'ancien général et soutien du président fraîchement réélu.

Joseph Kabila se trouve donc tiraillé entre la pression internationale qui pèse contre Bosco Ntaganda et la difficulté d'abandonner son allié. Ceci explique la politique floue qu'il a menée vis-à-vis du M23 depuis le mois d'avril 2015.

Les principaux groupes armés rebelles actifs à l'Est de la République Démocratique du Congo

Le **M23**, le Mouvement du 23 mars, est un groupe créé à la suite de la guerre du Kivu. Il est composé d'ex-rebelles du CNDP réintégrés dans l'armée congolaise à la suite d'un accord de paix signé le 23 mars 2009 avec Kinshasa. Ils se sont ensuite mutinés en avril 2012. Leur nom provient des accords du 23 mars 2009, car les membres considèrent que le gouvernement congolais n'a pas respecté les modalités de celui-ci. Le M23 est accusé de nombreuses violences contre les populations civiles, par des ONG (*Human Rights Watch*), par la Cour pénale internationale (CPI) et par le gouvernement américain.

Le **CNDP**, Congrès national pour la défense du peuple (CNDP) est le groupe rebelle établi par Laurent Nkunda dans la région du Kivu de la République démocratique du Congo. Le CNDP s'est battu contre les Forces armées de la RDC dans le conflit du Kivu. En août 2007, les Forces armées congolaises ont annoncé qu'elles allaient mettre fin à une offensive de sept mois contre les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR). La fin de la campagne a suscité une vive critique de la part du gouvernement rwandais, car les FDLR étaient les principales forces hutues s'opposant aux milices pro-Rwanda durant la dernière partie de la deuxième guerre du Congo. Les FDLR sont aussi composées d'anciens Hutus responsables du génocide de 1994 au Rwanda.

Si face à la pression internationale, Joseph Kabila a lâché son allié et demandé son arrestation pour qu'il soit « jugé en RDC », il manque une réelle volonté politique pour traduire ce

positionnement officiel en actes. Aujourd'hui Kabila est dans une situation difficile. Il ne peut plus renier le M23 qui l'a largement soutenu lors des élections mais il ne peut pas justifier leur rébellion compte tenu des exactions effectuées. En tant que président de la République, beaucoup attendaient une prise de position forte et engagée contre les rebelles.

Forces en présences : le rôle du Rwanda

En abordant la situation d'un pays d'Afrique centrale, il est très difficile de faire abstraction du contexte régional : chaque pays de cette région est impliqué dans les enjeux économiques et politiques des pays voisins. Selon un rapport de l'ONU ⁴, le M23 est soutenu principalement par le gouvernement rwandais et, de façon moins importante, par celui de l'Ouganda. Une grande partie des membres du M23 sont des Congolais d'origine rwandaise. Kigali se montre solidaire envers eux, mais ce n'est pas uniquement par sympathie ethnique que le Rwanda soutient cette rébellion : Kigali a intérêt à maintenir une situation d'insécurité dans la zone Est du Congo ⁵. L'instabilité à la frontière facilite les trafics et notamment ceux de minerais comme la cassitérite (rare et nécessaire à la fabrication de téléphones portables). Si la mauvaise gestion et la mauvaise gouvernance ne sont plus à démontrer dans ce pays sévit par la corruption, elles ne constituent pas la cause fondamentale du conflit à l'Est mais elles expliquent en partie la maintenance de cette guerre. Bien gérer signifie maintenir l'ordre. Or, l'ordre ne permettrait pas aux uns et aux autres de profiter comme ils le veulent des richesses de la nation congolaise. La mauvaise gouvernance participe de cette volonté non avouée de conduire le Congo dans le gouffre pour profiter davantage de ses biens.

Mais devant une telle situation, voici une piste de solution : l'alternance du pouvoir par les élections. La société civile a un rôle à jouer dans ce sens. Elle ne va pas se substituer aux électeurs mais pourra cheminer avec ce peuple dans le processus électoral et l'aider à se doter de dirigeants qui serviront sa cause et auront des comptes à rendre.

La pression sur la terre : une situation comportant d'autres conflits

Un autre phénomène, s'intensifiant depuis quelques années, complexifie la situation au Congo : l'accaparement des terres ⁶. Cette problématique présente dans différents pays en Asie

⁴ <http://www.jeuneafrique.com/173825/politique/rdc-selon-le-rapport-final-des-experts-de-l-onu-le-rwanda-et-l-ouganda-soutiennent-le-m23/>

⁵ Depuis la recrudescence des combats entre la CNDP et les forces armées congolaises, le FDLR lutte ouvertement aux côtés de celles-ci qui lui fournissent armes et munitions. Outre cette source d'approvisionnement, le financement de la composante armée du FDLR provient principalement de l'exploitation des ressources minières dans les zones qu'il contrôle au Nord et au Sud Kivu. Cette guerre permet au Rwanda d'exploiter à sa guise les ressources naturelles du Congo, notamment pour soutenir son économie mais aussi son armée.

⁶ Cette expression décrit, d'après l'ONG CCFD – Terres solidaires « la prise de contrôle d'un territoire (par achat, location, occupation,...), qu'elle soit légale ou non, qui entraîne des incidences négatives sur les communautés locales ou les usagers originaux du terrain, c'est-à-dire lorsque les transactions foncières affectent directement ou indirectement le modèle économique, sociétal, social ou environnemental des communautés locales et portent donc atteinte aux droits inscrits dans la Charte internationale des droits de l'Homme. Les conflits d'intérêt qui accompagnent cette pratique sont autant de signes qu'il existe un rapport de force inégal entre investisseurs, gouvernements et communautés locales. La question de l'inégalité est aggravée par la

et en Afrique, touche également la RDC, pays riche non seulement en ressources minières, mais également forestières et agricoles. L'augmentation de ces accaparements, à partir de 2008, se déclenche suite aux crises alimentaire et financière. À ce moment, beaucoup d'États, d'entrepreneurs et de fonds d'investissement se tournent vers ces appropriations massives de terres, avec l'objectif de se protéger d'une future insécurité alimentaire mondiale ainsi que de trouver des marchés à l'abri de crises récurrentes (comme les marchés financiers), qui néanmoins permettent d'importants profits sur le court terme.

Au Congo, cette nouvelle ruée vers les terres entraîne de nombreuses conséquences négatives pour les populations locales : perte de la maîtrise sur les terres occupées (parfois depuis des générations) avec de conséquentes pertes des moyens de subsistance et des repères identitaires liés à la terre ; éviction des paysans et migrations internes, aggravant l'urbanisation intensive des villes africaines. Ce phénomène existe aussi dans les zones minières, où les paysans sont obligés de quitter leurs terres, utilisées ensuite pour la recherche de minerais.

L'accaparement des terres est également source de conflit au niveau local. Les élites et pouvoirs locaux sont souvent plus intéressés à profiter des avantages économiques immédiats qu'ils peuvent tirer de la stipulation de contrats avec des acteurs étrangers, plutôt qu'à s'impliquer dans la défense des droits des populations dont ils sont les responsables directs. Une fois de plus, le poids de la corruption et de la mauvaise gouvernance retombe sur les épaules du peuple congolais !

Dans ce contexte également, la société civile a un rôle très important à jouer. Il est nécessaire de soutenir les acteurs locaux qui mènent un important travail de conscientisation des populations locales sur leurs droits fonciers ainsi que dénoncer publiquement les acteurs internationaux impliqués dans ce type d'exaction. De plus, de la même manière que pour le secteur minier, il est important de lutter pour l'adoption au niveau international de législations contraignantes en matière de responsabilités des entreprises et des investisseurs privés, pour que ces investissements se placent dans un cadre plus large de soutien au modèle d'agriculture familiale.

Un projet d'engagement

Notre défi : sensibiliser, interpeller, mobiliser

Nous avons, au fil de notre analyse, dégagé différents points d'attention, autour desquels la société civile doit se positionner en réponse aux différentes problématiques liées aux conflits en RDC. Comment, plus concrètement, agir autour de ces enjeux ? Que peut faire le « citoyen lambda » qui ne veut pas rester indifférent face à cette situation ? En tant que membres des commissions Justice et Paix de Namur, de Liège et du Brabant Wallon, nous voulons nous

faiblesse des mécanismes d'accès et de recours à la justice par les communautés locales affectées ».CCFD – Terres solidaires, « Investissements et accaparements des terres et des ressources : prévenir les violations des droits humains », Juin 2012, Paris, http://ccfd-terresolidaire.org/IMG/pdf/acc_terres_ccfdjuin2012.pdf

mobiliser en solidarité avec les populations de l'Afrique centrale touchées par ces conflits interminables et deshumanisants.

Voici trois pistes d'actions concrètes:

- **Sensibiliser nos concitoyens à la situation en Afrique centrale : cela nous concerne tous !** Malgré la distance géographique qui nous sépare, les citoyens vivant en Belgique sont impliqués directement (par exemple en tant que consommateurs) dans les enjeux permettant le maintien des conflits. Il suffit de penser que les GSM que nous utilisons avec toujours plus de fréquence sont composés de ces « minerais de conflits » provenant de RDC. Sans vouloir culpabiliser, informer sur les difficultés vécues par les populations locales ainsi que montrer les « interdépendances » qui lient citoyens belges et congolais est un pas fondamental pour changer les choses. Il revient à la population de questionner notre modèle économique mondial, insoutenable des points de vue humain et environnemental.
- **Interpeller les décideurs politiques :** Il est nécessaire que la population soit vigilante par rapport aux comportements des autorités belges. À travers des actions de plaidoyer, les citoyens peuvent influencer des décisions politiques prises ayant un impact sur la situation des conflits et de la démocratie dans cette région⁷, ainsi qu'exercer une pression auprès des décideurs pour qu'ils ne cautionnent pas de régimes dictatoriaux qui ne respectent nullement la dignité de leur peuple.
- **Prendre en compte le rôle des diasporas africaines :** Notre travail doit prendre en compte le rôle essentiel des diasporas africaines installées en Belgique. La présence importante de ces communautés est une richesse culturelle qui caractérise la réalité belge. Un travail de sensibilisation de la population belge doit être fait non simplement en solidarité avec les populations africaines de « là-bas », mais également avec celles d' « ici », dans une optique d'enrichissement mutuel et de vivre-ensemble. De plus, les membres des diasporas sont des vrais acteurs de changement. Cela est d'autant plus important pour la diaspora congolaise, participant, pour la première fois depuis l'étranger, aux élections Présidentielle et législatives prévues au Congo en novembre 2016.

Comme souligné jusqu'ici, les acteurs auxquels nous adressons sont différents : les citoyens ; les décideurs publics ; les pouvoirs économiques ; les diasporas africaines. Il est également très important que notre action soit destinée à la communauté de l'Église catholique. Tout d'abord parce que ses autorités en Belgique ont un lien privilégié avec les autorités ecclésiastiques congolaises, ensuite parce qu'une partie importante du clergé et des fidèles en Belgique sont

⁷ Ce qui est le cas avec le règlement récemment adopté par le parlement européen en matière d'approvisionnement des entreprises européennes en minerais provenant de zones de conflits (voir l'analyse de justice et Paix « Le Parlement européen fait un pas en avant historique dans la lutte contre les "minerais du sang" » <http://www.justicepaix.be/?article978>)

originaires de cette région. Par son positionnement privilégié envers la communauté africaine de là-bas et d'ici, il est essentiel que l'Église partage cet engagement solidaire et se fasse activement porteuse d'un message de mobilisation pour la paix et la démocratie.

En tant que commissions régionales Justice et Paix, nous souhaitons adopter la fameuse devise « Agir localement, penser globalement ». Cela résume notre projet d'engagement pour la démocratie et la paix en Afrique centrale : connaître ce qui se passe « là-bas » et qui nous concerne tous « ici » ; nous engager « ici » pour faire bouger les choses aux niveaux local et global, « là-bas » et « ici ».

Denis Kialuta Longana, président de la commission régionale du Brabant Wallon,
Liliane Toussaint, présidente de la commission régionale de Namur,
Laurent Capart, président de la commission régionale de Liège,
Septembre 2015.